

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE CLASSE DE L'ÉCOLE MATERNELLE D'ASSAS-GUZARGUES

Lors de la première réunion du conseil de la classe qui a eu lieu le lundi 9 novembre 2009, étaient présents :

Mme. Régnier Lydie, enseignante et directrice de l'école maternelle

M. Grau, maire d'Assas

M. Pegon, président du SIVU

Mme. Guillaumont, représentante de la mairie de Guzargues

M. Grousset, enseignant

Mme. Bors, représentante des parents d'élèves

Mme. Fabre, représentante des parents d'élèves

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 Bilan de la rentrée
- 2 Vie de l'école
- 3 Aide personnalisée
- 4 Coopérative scolaire
- 5 Budget et travaux
- 6 Questions des parents élus

1 Bilan de la rentrée

L'effectif global est de 49 élèves, contre 56 pour la scolarité dernière, répartis de la manière suivante :

- Petite section : 17 (M. Grousset)
- Moyenne section : 15 (6 chez Mme. Régnier et 9 chez M. Grousset)
- Grande section : 17 (Mme. Régnier)

Pour l'année prochaine, cet effectif devrait être maintenu.

Des projets de construction d'appartements, de logements sociaux sur la commune d'Assas, et une ouverture du POS sur la commune de Guzargues devrait permettre de pérenniser cet effectif à moyen long terme.

2 Vie à l'école

Le projet d'école du « développement de l'esprit et la démarche scientifique » a atteint sa dernière année. Il ouvre la porte au nouveau thème de la « découverte et connaissance de l'environnement proche ».

Une première sortie sur le thème des vendanges a déjà eu lieu avec la classe de Mme Régnier.

M. Grousset a expérimenté le talent culinaire des enfants en leur faisant faire une compote de pommes.

Il est à noter que sur l'année scolaire Mr Grousset et Mme Régnier pourront faire ensemble des sorties mais il est important de comprendre que compte tenue de la répartition de la moyenne section, certains feront des sorties que les autres ne feront pas et vice versa.

Une sortie en garrigues est prévue prochainement pour voir les couleurs de l'automne.

Il est prévu deux sorties en bus. La première, est prévue en mars-avril, a pour thème la découverte de l'environnement proche. Elle donnera lieu à la visite du domaine de Restinclières. La seconde a pour thème le milieu marin. Une visite de l'aquarium de Montpellier ainsi qu'une sortie à la mer seront organisées à la fin de l'année scolaire.

Le problème que soulèvent ces deux sorties est le coût du transport. M. Grau, suggère de nous rapprocher de la communauté des communes du Pic St Loup qui attribuerait un budget de 300 € par classe et par an pour une sortie en bus. Il nous suggère de nous rapprocher de M. Romero qui connaît bien les modalités d'utilisation.

Des expériences sur l'eau (changement d'états) et le vent seront réalisées au cours de l'année. Un projet de travail sur la protection, le recyclage et le tri sélectif sera mené.

Activités et fêtes

Nous avons participé à la fête des châtaignes organisée par M. Romero, directeur de l'école élémentaire. Cette fête a été très appréciée par les différents participants.

Le 10 novembre 2009 une animation aura lieu pour toute la moyenne section sur les accidents domestiques.

Les enfants de la grande section participeront au cross de l'école élémentaire.

Un atelier de décroisement (pas de date) avec les CP et la grande section est prévu. Le but pour les grandes sections, est de faire connaissance avec un nouveau lieu et de nouvelles personnes qui les accueilleront l'année prochaine. Ce sera aussi l'occasion pour les CP de partager leur plaisir de la lecture et de l'écriture avec les grandes sections. Sans oublier la joie des CP de retourner dans leur ancienne école.

Le Noël de l'école maternelle se déroulera le jeudi 17 décembre 2009. Le matin, un spectacle sera présenté (déjà réservé). L'après midi, le père Noël offrira des cadeaux autour d'un goûter. Ce dernier sera pris en charge par le SIVU. Concernant l'achat des cadeaux, le montant de la subvention reste à définir avec M. Pegon. A l'occasion des fêtes de Noël, le mardi 1^{er} et le vendredi 11 décembre 2009, il est prévu un décloisonnement des moyennes et grandes sections pour faire la décoration de l'école.

La date de la galette des rois reste à définir. Comme l'année précédente, c'est l'association des parents d'élèves qui prend en charge l'achat de ces dernières.

Le carnaval aura lieu le jeudi 11 février 2010 dans l'enceinte de l'école. C'est avant tout un moment convivial auquel tous les élèves mais aussi les parents disponibles, peuvent participer. Le choix du déguisement sera libre. L'organisation sera la suivante :

- 15 heures déguisement ;
- défilé dans l'école avec bataille de confettis
- Goûter fait par les parents ; au choix crêpes ou oreillettes.

Une suggestion a été faite pour faire appel à l'école de musique d'Assas pour animer ce carnaval. Il faut se rapprocher de la directrice Mme Kouchner et de Mme Genest qui s'occupe de l'animation.

3 Aide personnalisée

Par rapport à l'année dernière, un changement d'horaire a eu lieu. En effet, cette année, l'aide personnalisée est le matin de 8h05 à 8h45, trois jours par semaine, lundi, mardi et jeudi.

Pour ne pas fatiguer les enfants trois groupes ont été formés et chaque groupe vient une fois par semaine. Il y a deux groupes de GS et un groupe de MS. Il n'y a pas vraiment d'enfant en grosse difficulté. C'est pour les aider, leur donner un petit plus sur des points qu'ils auraient eu du mal à assimiler. Cependant il est encore difficile de faire un bilan quand aux effets de cette aide personnalisée. Une chose est sûre, c'est qu'ils vivent bien mieux la chose compte tenu des horaires modifiés par rapport à l'année dernière. Ils sont également bien plus attentifs.

4 Coopérative scolaire

Le solde actuel est de 278.28 €. En début d'année il a été demandé une cotisation de 14 € par enfant ; puis a eu lieu la vente des photos dont le montant pour la pochette complète était de 12 €. Vers mars il est prévu la vente de set de table, au préalable les enfants vont faire un dessin et ce dernier sera transféré sur le set de table. L'argent récolté pourra servir à payer les courses pour l'école, les abonnements pour la classe, le spectacle de Noël, des billets pour aller visiter un musée ou un déplacement en bus.

5 Budget et travaux

Le budget de fonctionnement versé par les mairies d'Assas et de Guzargues est de 48 € par enfant. Pour l'année prochaine, ce sera à priori le même montant. Nous avons abordé la mise en place d'un crédit d'investissement qui servirait à l'achat de mobilier, ou de matériel de motricité. Mme. Régnier a demandé si il était possible de mettre en place ce crédit d'investissement, cette proposition a été rejeté par M. Grau maire précisant que le budget de fonctionnement était déjà élevé.

Par contre Mr Grau a demandé à Mme Régnier qu'elle fasse une proposition pour l'achat de gros matériel au 2^{ème} conseil pour avoir une réponse au 3^{ème} conseil (le budget est voté en mars).

Mme Régnier a demandé s'il était possible de faire des commandes dès janvier, M. Grau et M. Pegon ont accepté pour une dépense équivalente à celle de l'année dernière.

Les travaux

Mme Régnier remercie les mairies d'Assas Guzargues pour le remplacement des tapis de la salle de motricité, pour l'achat des imprimantes, et de la machine à plastifier.

Des travaux de peintures dans la salle de classe de Mr Grousset, ainsi que les WC et le couloir ont été faits l'été dernier. Il y a eu le changement des poubelles, des distributeurs à savon, des distributeurs de papiers mains, l'installation d'un distributeur avec un gel désinfectant pour faire face à la grippe A.

Des étagères ont été placées dans la salle de classe de Mme Régnier ainsi qu'un tableau magnétique.

Au dernier conseil d'école il avait été demandé de voir pour les téléphones en effet celui de la cantine ne marchant plus tous les appels arrivent à l'école dérangeant régulièrement Mme Régnier.

Il manque aussi le thermomètre qui avait été demandé au dernier conseil.

Prévoir un système de gants jetables quand il y a un oubli (petite fuite).

Les autres petits travaux à prévoir :

- pour des raisons de sécurité un ralentisseur à la porte d'entrée,
- le petit train dans la cour s'abîme
- la cabane s'effrite laissant apparaître des échardes et elle a besoin d'un bon coup de peinture même si ce dernier a déjà été fait cet été.
- au fond de la cour, il y a un mur en pierres apparentes pouvant blesser les enfants. Plutôt que de le cimenter la mairie posera un grillage pour y empêcher l'accès.

7. Questions des parents élus

Le point portant sur le projet d'école a été abordés dans **la vie de l'école**.

Concernant l'organisation des sorties pour les moyennes sections, quand cela sera possible les deux classes se retrouveront pour effectuer la sortie. Il faut prendre en considération que Mr Grousset a des petites sections qui ne peuvent pas faire les sorties l'après-midi. De plus si M. Grousset laisse partir ces moyennes sections avec Mme Régnier il ne pourra exploiter au mieux tout ce qu'il auront vu ou aborder du fait de son absence.

Le pont de l'ascension : attente consigne de l'académie

L'association de l'école au projet carnaval

Mme Régnier et M. Grousset doivent réfléchir à l'organisation autour du thème suggéré par Mme Maurin sur :

- Le ver
- Le vert
- Le verre dans tous ces états.

Point sur la cantine

Le problème rencontré avec le fournisseur de la cantine est suivi de très près par M. Peggon président du SIVU. Ce dernier avait constaté des problèmes de quantités. La société a été mise en liquidation judiciaire et a rompu le contrat. M. Pegon et M. grau suivant le problème de très près avait anticipé cette situation, ils étaient rentrés en contact avec un autre prestataire « Sud Est traiteur » du Crès qui travaille avec beaucoup de collectivités de la communauté des communes (15 000 repas par jour). Il en ressort une nourriture plus consistante mais un peu plus industrielle.

Les ordinateurs en MS/GS

Les deux ordinateurs qui étaient présent à l'école maternelle ont disparu. Nous avons abordés l'achat de matériel informatique d'occasion il faut se renseigner et soumettre le projet à M. Pegon.